

— Votre étude personnalisée du risque AT/MP

Après analyse de votre cotisation URSSAF AT/MP :

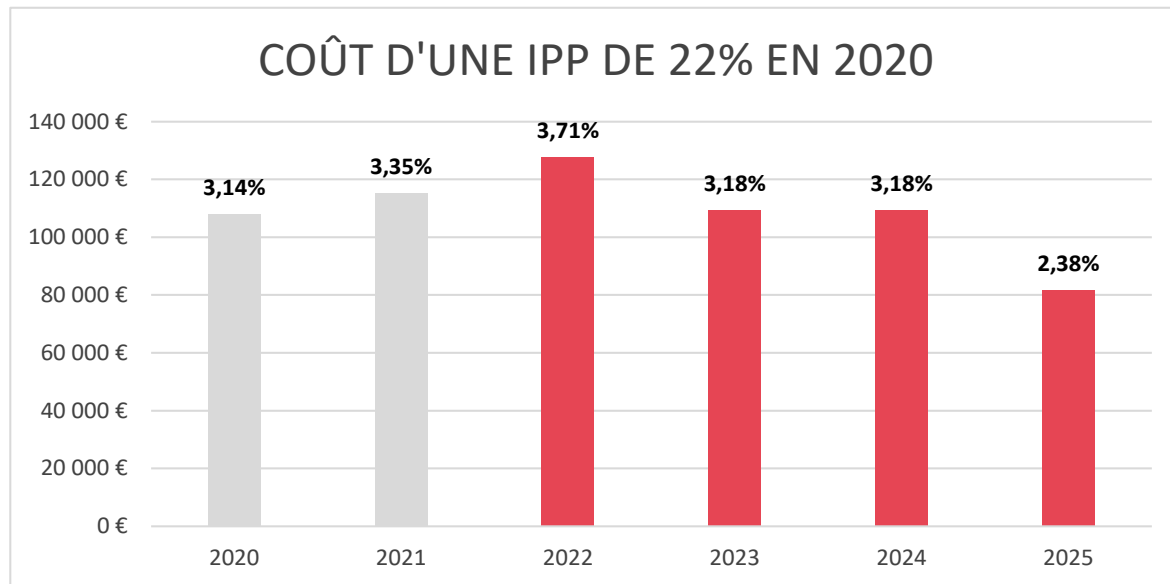
- Il ressort que vos **actions de prévention sont efficaces**, votre accidentologie est **inférieure à la moyenne** de votre secteur d'activité.
- Il pourrait être pertinent de mettre en œuvre notre solution d'Assistance & d'Assurance. Vous pourrez ainsi **maintenir ces bons résultats** et **maîtriser le risque financier** lié à un futur événement accidentel.

— Votre étude personnalisée du risque AT/MP

Simulation de l'impact financier d'un sinistre sur votre cotisation :

Contexte

Nous avons simulé l'impact d'un accident en 2020 entraînant l'attribution pour votre salarié d'une **Incapacité Permanente Partielle (« IPP »)** de 22% pour des douleurs dorso lombaires persistantes.

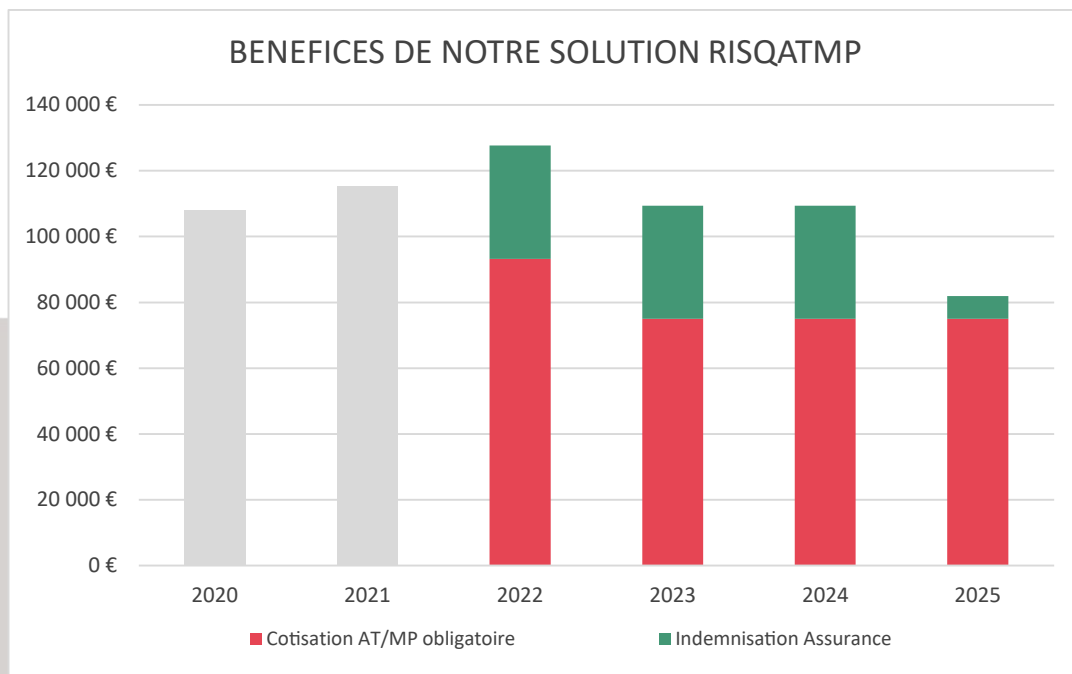


L'impact de cet AT ne sera effectif qu'à partir de l'année N+2, soit 2022

Le taux de cotisation URSSAF de votre entreprise augmente pendant 3 ans et le surcoût de cotisation sera encore plus conséquent si durant cette période l'entreprise se développe (hausse de masse salariale) et si d'autres événements accidentels significatifs surviennent.

Votre étude personnalisée du risque AT/MP

Notre Solution Assurance et Assistance vous permet de réduire votre accidentologie au quotidien et de maîtriser le surcoût qu'occasionnerait un accident du travail avec IPP \geq 10%



Economies réalisées (sans franchise)	
2021	0 €
2022	34 408 €
2023	34 408 €
2024	34 408 €
2025	6 882 €
TOTAL montant remboursé par l'Assurance :	110 106 €